

Rendez-vous incontournables 2026

ALSH

Déclaration de données

	Prévisionnel	Actu juin	Actu sept	Réel 2025
Appel à déclaration	14/12/2025	21/06/2026	20/09/2026	15/02/2026
Échéance	10/01/2026	18/07/2026	17/10/2026	01/04/2026



Versements

- **Acomptes 2026** : dès validation des données prévisionnelles 2026 (35 % du droit estimé), puis des données actualisées de septembre 2026 (35 %)
- **Solde 2025** : à compter de mi-février 2026

Aide à la structure

- Uniquement pendant les périodes de vacances scolaires
- 3,50 € par jour
- 1,50 € par demi-journée

IMPORTANT : Pour les conventions arrivant à échéance au 31/12/2025, la déclaration de données prévisionnelles 2026 sera disponible sur le portail AFAS lorsque la convention sera établie (après validation des pièces par nos services).

Commission d'Action Sociale

Appel à projets

Date de la CAS	Retour dossier
• 10/04/2026	• 13/02/2026
• 26/06/2026	• 08/05/2026
• 25/09/2026	• 07/08/2026
• 04/12/2026	• 16/10/2026

Lancement du recensement des projets 2027 en octobre 2026



Scannez pour accéder aux appels à projets de la Caf



Scannez pour accéder aux appels à projets - Accueil des enfants en situation de handicap

Ressources annexes



En savoir plus sur le Label Étoile ALSH



Scannez pour retrouver nos webinaires ALSH

labelétoile

IMPORTANT

Pendant la durée de la convention, le gestionnaire s'engage à :

- Respecter les échéances : une échéance respectée permet un traitement plus rapide des droits ;
- Déclarer à la Caf tout changement de situation (statuts, règlement, fonctionnement de l'équipement, activité, budget, etc.) ;
- Effectuer une déclaration au plus juste des besoins réels, afin de :
 - limiter les risques d'indu ou de sous-évaluation de la prestation de service ;
 - justifier l'utilisation des fonds auprès des instances de tutelle et de contrôle ;
 - garantir une qualité de traitement des droits.



@Cafdelasomme

#LaCafAVosCôtés